

QUESTION ORALE DU GROUPE L'ÉCOLOGIE ENSEMBLE

SESSION DES 15 et 16 décembre 2022 QUESTION ORALE relative à la mobilisation pour un RER métropolitain nantais

Exposé des motifs :

Le Président Emmanuel Macron a dit souhaiter une “grande ambition nationale” pour les mobilités en annonçant “développer un réseau de RER dans dix métropoles françaises”. Ce qui a suscité pléthores de réactions à quelques jours de la livraison du rapport du Conseil d’Orientation des Infrastructures (COI) chargé de proposer une priorisation des investissements. C’est bien normal, car pour se concrétiser, ce revirement bienvenu de l’Etat doit s’accompagner de moyens financiers supplémentaires alloués aux collectivités. Et clairement, l’annonce de seulement 100 millions pour l’ensemble des autorités organisatrices de transport hors Ile de France afin de faire face aux hausses de fonctionnement dues à la crise énergétique n’est pas un bon signal.

En Pays de la Loire, Nantes doit de toute façon être parmi les métropoles candidates : les infrastructures existent déjà et l’étoile ferroviaire peut accueillir plus de trains à court terme. Demain, un service express métropolitain ou RER métropolitain signifie des trains toutes les 20 minutes en heures de pointe et toutes les heures en heures creuses entre Cordemais, Saint-Etienne de Montluc, Couëron et Nantes ou encore entre Nantes et Bouaye pour ne citer que cet exemple. Les usagers sont de retour dans les trains, il y a donc besoin de ce choc d’offre à court terme, c’est-à-dire plus de trains tous les jours ; à la fois en semaine et le week-end. Un RER métropolitain, en complément des réseaux de transports urbains et de pistes cyclables, est indispensable pour réduire l’usage de la voiture individuelle et diminuer la pollution. Pour rappel, Nantes fait partie des 10 villes les plus embouteillées de France. Avec le contexte actuel, c’est aussi une réponse écologique et sociale à l’envolée des prix des carburants.

Depuis 2019, avec la loi d’orientation des mobilités, le sujet des RER métropolitains est sur la table mais force est de constater que cela n’avance pas beaucoup en Pays de la Loire. L’étude capacitaire en lien avec la stratégie régionale des mobilités réalisée par SNCF Réseau est en cours pour des premiers résultats annoncés courant 2023.

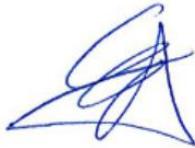
S’inspirer de ce qui se passe à la Région Grand Est avec le RER strasbourgeois dont une partie a été inaugurée le 11 décembre dernier avec 800 trains supplémentaires chaque semaine serait nécessaire. Cette réussite à Strasbourg repose en partie sur l’association des collectivités : la Région Grand Est, l’Eurométropole et les communes concernées par ce réseau express. La Région et la métropole ont créé un syndicat mixte pour préfigurer ce nouveau service, et aujourd’hui assurer le coût de fonctionnement à parts égales entre les deux collectivités. Leurs choix de ne pas attendre l’Etat et d’engager un véritable dialogue territorial ont été payants.

Cependant, il convient d’être offensif pour que le Président complète rapidement son annonce, car aujourd’hui il manque des moyens pour financer les travaux d’infrastructures, et l’achat de matériel roulant pour réussir cette augmentation de l’offre ferroviaire. L’amendement du Sénat sur la baisse de la TVA à 5,5% est un bon signal, là aussi qui reste à confirmer, mais il reste insuffisant. Nous souhaitons que les collectivités territoriales, Région, Métropole et Département interviennent de concert pour exiger des ressources financières nouvelles afin de trouver un équilibre économique des politiques de transports.

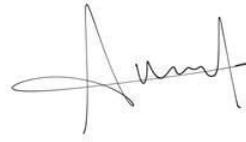
La mise en place d’un RER du pays nantais est une solution de longue date proposée par les élu.e.s écologistes et citoyens ainsi que les mouvements associatifs et pour le climat que nous tenons à saluer. Elle permettra une alternative crédible à la voiture individuelle, elle desservira mieux les territoires et devra rester accessible au portefeuille des habitant.e.s . Il ne serait pas sérieux de refuser cette opportunité.

Aussi, nous vous demandons :

- Etes-vous prêts à engager une coopération renforcée avec Nantes, les communes concernées et le Département, pour mobiliser des moyens et bouleverser vos calendriers, quelques soient les conclusions du COI, afin de soutenir et porter la candidature de Nantes à RER métropolitain ?
- Envisagez-vous de développer des services express sur le Mans et Angers notamment ?
- Comptez-vous interpeller l'Etat pour remettre à plat l'équilibre économique des politiques transports et avoir des ressources supplémentaires ?



Lucie ETONNO
Conseillère régionale



William AUCANT
Conseiller régional